



Négociation 2014

S'unir pour bien grandir!

Les responsables
de service de garde
en milieu familial



BULLETIN D'INFORMATION DES RESPONSABLES DE SERVICE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL

VOL. 2, N° 19, 19 SEPTEMBRE 2014

LES OFFRES MONÉTAIRES DU MINISTÈRE DE LA FAMILLE : CHOQUANTES !

Voilà l'essence des propos tenus par Lucie Longchamp, membre du comité national de négociation et représentante du secteur des RSG à la FSSS-CSN, à l'occasion d'une conférence de presse qui a eu lieu vendredi matin à Québec afin de réagir au dépôt du ministère. « Ces offres sont ridicules et choquantes en ce qu'elles vont littéralement appauvrir nos membres. Il n'y a qu'une façon de les qualifier : ce sont des offres totalement inacceptables! » a-t-elle insisté.

Essentiellement, le dépôt des offres monétaire du ministère de la Famille se résume ainsi : un maigre 0,5 % pour l'ensemble de nos demandes. Les offres sont à mille lieues de nos demandes déposées le 12 juin dernier. Le ministère propose en effet 0,5 % d'augmentation annuelle du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015, sans rétroactivité couvrant la période du 1^{er} décembre 2013 au 1^{er} avril 2015. Nous demandons la même hausse versée aux employé-es des secteurs publics et parapublics pour les années 2014 et 2015, soit 3 %. L'offre contient une hausse d'à peine 0,5 % au chapitre de la parité du nombre de congés payés en vigueur chez les éducatrices en CPE, alors que notre demande est d'obtenir un rattrapage d'environ 5 %.

Pas de compensation pour contrer la hausse des coûts

Par ailleurs, aucune hausse n'est prévue concernant la part de la subvention spécifique pour les poupons et les enfants aux prises avec des handicaps. Aucune indexation pour parer à l'augmentation des coûts des protections sociales comme la CSST, le Régime québécois d'assurance parentale, le Régime des rentes du Québec, le régime complémentaire de retraite, les assurances, etc., alors que les RSG demandent environ 1 %. Pas d'indexation non plus pour compenser les coûts du service de la garde familial, notamment l'électricité, le gaz, l'alimentation, les assurances, les frais d'entretien et ceux liés à l'accomplissement de leur mission.

« En déposant ces offres, lance Chantale Racicot, également membre du comité national de négociation, la ministre de la Famille, Francine Charbonneau, vient une fois de plus dire que les RSG ne valent pas les services qu'elles dispensent aux enfants et aux parents. La ministre fait montre d'un mépris sans nom, alors qu'elle



Les représentantes des RSG FSSS-CSN ont dénoncé en conférence de presse, le 19 septembre, les offres monétaires déposées la veille par le gouvernement. Sur la photo, de gauche à droite : Chantale Racicot, du comité de négociation, Dany Lacasse, de la FSSS-CSN, Lucie Longchamps, du comité de négociation, Ann Gingras, présidente du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches, et Karine Morisseau, du comité national de mobilisation.

nous avait affirmé dans une rencontre tenue le 15 août qu'elle était à l'écoute des RSG et du réseau des services de garde, qu'elle voulait que nous soyons reconnues. Et bien, c'est raté complètement! Nous ne nous laisserons pas traiter de cette manière. »

Actions de visibilité

À compter de demain et pour les jours qui vont suivre, les RSG de plusieurs régions vont tenir différentes activités de visibilité devant des bureaux coordonnateurs pour dénoncer les offres gouvernementales et réclamer un règlement satisfaisant de l'entente collective. Par la suite, les RSG seront convoquées en assemblée extraordinaire pour déterminer les suites à donner, dont une escalade de moyens d'action.

LA VINGT-HUITIÈME SÉANCE DE NÉGOCIATION EST PRÉVUE
les 23 et 24 septembre.
SURVEILLEZ LES PROCHAINES ÉDITIONS DE L'INFO-NÉGO.